




**COLLEGE - LYCEE
SAINT-SEBASTIEN**
4 Rue Hervé de Guébriant
BP 30819
29208 LANDERNEAU cédex

JOURNAL de la RENTREE

Pour nous contacter :

	ACCUEIL	☎ 02.98.85.12.55 accueilstse@les-2-rives.fr
	VIE SCOLAIRE	☎ 02.98.85.45.83 (dès 7 h 30 le matin) cpe.college@les-2-rives.fr ☎ 02.98.85.45.75 cpe.lycee@les-2-rives.fr
	INTERNAT	☎ 07.68.85.30.35 internat@les-2-rives.fr
	COMPTABILITE	☎ 02.98.85.45.69 compta.eleves@les-2-rives.fr

VACANCES 2018/2019

TOUSSAINT	<i>Du samedi 20 octobre 2018 après la classe Au lundi 05 novembre 2018 au matin</i>
NOEL	<i>Du samedi 22 décembre 2018 après la classe Au lundi 07 janvier 2019 au matin</i>
HIVER	<i>Du samedi 09 février 2019 après la classe Au lundi 25 février 2019 au matin</i>
PRINTEMPS	<i>Du samedi 06 avril 2019 après la classe Au mardi 23 avril 2019 au matin</i>
ASCENSION	<i>Jeudi 30 mai 2019 : férié Vendredi 31 mai 2019 : pas de cours Reprise le lundi 03 juin 2019 au matin</i>
PENTECOTE	<i>Lundi 10 juin 2019 : férié</i>
VACANCES D'ETE	<i>Le samedi 06 juillet 2019 après la classe ; fin des cours fixée en fonction des dates d'examens</i>

SEMAINE SCOLAIRE

Horaires de cours :
du LUNDI au VENDREDI

Matin :
de 8h00 à 11h45

Après-midi :
de 13h25 à 17h20

à la demande des parents, il est possible d'accueillir votre enfant jusqu'à 18 h. Prendre contact avec Mme Dauphin au 02 98 85 45 83

Le mot du Directeur



A tous les parents et responsables légaux du groupe scolaire les 2 Rives,

L'année scolaire 2017 / 2018 s'achève avec la proclamation des résultats des différents examens présentés par nos jeunes du groupe scolaire.

La 1^{ère} lecture des résultats est très satisfaisante avec de nombreux taux avoisinant les 100% de réussite, que ce soit dans les filières générales, professionnelles, technologiques ou en BTS.

Vos enfants s'apprentent à fréquenter notre établissement à la rentrée 2018 /2019 ou s'engagent dans une poursuite de scolarité au groupe scolaire les 2 Rives ; nous serons encore 230 personnels à relever le défi de les accompagner dans leur quotidien et avec l'espérance toujours renouvelée de servir au mieux l'intérêt de chacun des jeunes qui nous sont confiés.

Cependant, nous sommes aujourd'hui conscients que notre projet doit continuer à évoluer, ne serait-ce que pour répondre à la mise en place des réformes enclenchées par l'éducation nationale.

Nous allons, l'an prochain, mettre en place 3 journées pédagogiques (05/11/2018, 07/01/2019, 01/03/2019) pour permettre à nos équipes, d'une part, d'aller plus loin dans la réforme du collège, notamment sur le champ de validation des compétences et, d'autre part, nous devons également préparer la transition orchestrée autour des lycées (général, professionnel et technologique).

Aussi, nous espérons pouvoir vous compter à nos côtés pour relever les défis avec l'objectif permanent de permettre à chacun de nos jeunes d'exprimer le meilleur d'eux-mêmes et ce dans un climat de confiance mutuelle.

Au-delà de ces challenges, il me semble important de prendre le temps de vous inciter à relire les temps forts de l'année écoulée. Sur l'ensemble de notre groupe scolaire, nos enseignants se sont attachés à donner du sens à leurs actions au service des jeunes qui leur sont confiés ; pour cela, je vous invite à parcourir l'actualité de notre site internet www.les-2-rives.fr Nous avons voulu que cet outil de communication soit le lieu de convergence de l'ensemble de notre communauté éducative. Je vous invite, nouveaux parents et parents déjà partenaires de notre établissement, à consulter régulièrement notre site internet afin de préserver au mieux le lien avec notre projet.

Dès à présent, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances bien reposantes auprès de ceux qui vous sont proches, en vous remerciant pour la confiance que vous nous accordez.

P. GOURIOU
Directeur du groupe scolaire Les 2 Rives

TABLE DES MATIERES

JOURNAL DE LA RENTREE

Page 1 :

- ☞ Annuaire Lycée Saint-Joseph
- ☞ Semaine scolaire
- ☞ Vacances 2018-2019
- ☞ Réunions Parents Année scolaire 2018-2019

Page 2 :

- ☞ Le mot du Directeur
- ☞ Table des matières

Page3 :

- ☞ La rentrée
- ☞ Assurance Scolaire

Page 4 :

- ☞ Divers

**A consulter sur le site "Les 2 rives" : espace parents. Les documents à compléter vous seront remis à la rentrée.
NE RIEN IMPRIMER**

ANNEXES

Annexes :

- ☞ Contrat financier 2018-2019
- ☞ Prélèvement automatique
- ☞ Liste des fournitures
- ☞ Accusé réception "Chartes"

REUNIONS PARENTS ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

6ème	Mardi 25 septembre 2018 à 18h30
5ème	Jeudi 27 septembre 2018 à 18h30
4ème	Mardi 02 octobre 2018 à 18h30
3ème	Jeudi 11 octobre 2018 à 18h30
Seconde	Vendredi 28 septembre 2018 à 18h30
Première	Vendredi 21 septembre 2018 à 18h30
Terminale	Jeudi 20 septembre 2018 à 18h30

LA RENTREE

SEPTEMBRE 2018

Vendredi 31 août	dépôt des affaires de 14 h à 18 h : Rentrée à l'<u>INTERNAT</u> pour tous les pensionnaires des classes suivantes : <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} <input checked="" type="checkbox"/> Secondes, 1 ^{ères} et Terminales
Lundi 3 Septembre COLLEGE	10 h : Rentrée pour les élèves des classes suivantes, le repas est offert à tous élèves au self de l'établissement. Fin des cours à 15h15 ce jour de rentrée. <input checked="" type="checkbox"/> 6 ^{ème} <input checked="" type="checkbox"/> ULIS 1 ^{ère} année 13 h25: Rentrée pour les élèves des classes suivantes : Fin des cours à 15h15 ce jour de rentrée. <input checked="" type="checkbox"/> 5 ^{ème} <input checked="" type="checkbox"/> ULIS 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année. 14 h : Rentrée pour les élèves des classes suivantes. Fin des cours à 16h25 ce jour de rentrée. <input checked="" type="checkbox"/> 4 ^{ème} 14 h30 : Rentrée pour les élèves des classes suivantes. Fin des cours à 16h25 ce jour de rentrée. <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème}
Lundi 3 Septembre LYCEE	9 h30: Rentrée pour les élèves des classes suivantes : <input checked="" type="checkbox"/> Secondes 13 h30: Rentrée pour les élèves des classes suivantes : <input checked="" type="checkbox"/> Terminales 13 h30: Rentrée pour les élèves des classes suivantes : <input checked="" type="checkbox"/> Premières Fin des cours, à 15h15 ce jour de rentrée.

ASSURANCE SCOLAIRE

Cette année, et pour répondre aux évolutions législatives imposées aux assureurs et aux souscripteurs, la Mutuelle St-Christophe a choisi de mettre en place une gestion dématérialisée sur l'Espace parents du site www.saint-christophe-assurances.fr en accès libre. Vous y trouverez à la rubrique « Informations pratiques » votre attestation d'assurances scolaire et les informations contractuelles de la rentrée 2018-2019.

Le contrat souscrit par l'établissement est un contrat global : si votre enfant est victime d'un accident corporel, il bénéficie automatiquement des garanties de l'Individuelle Accident. Il est couvert toute l'année, 24 h sur 24, 7 jours sur 7. La déclaration devra être effectuée, au plus tard, dans les 5 jours après l'accident directement sur le site.

ATTENTION : cette assurance individuelle accident ne dispense pas les familles de contracter une assurance « Responsabilité Civile » pour les accidents et dégâts causés par leurs enfants ; l'établissement ne sera pas rendu responsable des pertes, vols d'objets personnels des élèves.



DIVERS

LES FOURNITURES COLLEGE

Vous trouverez les listes de fournitures scolaires collège sur le site de l'école : www.les-2-rives.fr (Espace Parents).

LES FOURNITURES LYCEE

Les lycéens doivent avoir un agenda et de quoi prendre leurs cours (cahier, classeur, trieur, ...au choix) ainsi que :

- une blouse en coton pour les TP de sciences
- une tenue de sport
- pour les premières et les terminales : une calculatrice graphique lycée (type Casio 35+E)
- pour les secondes, la calculatrice collège. Du fait de la réforme, il y a encore des incertitudes sur le type de calculatrice à avoir ; nous vous donnerons plus d'informations en début d'année.

LES LIVRES

Les manuels scolaires sont remis gratuitement aux élèves, le jour de la rentrée, par l'établissement. Toutefois, l'Etablissement se réserve le droit de facturer les livres qui seront perdus ou abîmés (selon tarifs en vigueur). En 2017-18, de nombreux livres neufs ont été abîmés. **Merci de renforcer tous les coins des livres. Ne pas mettre de scotch sur l'intérieur de la couverture du livre.**

TRAJET QUOTIDIEN PAR LA SNCF

Si l'élève effectue le trajet tous les jours de classe, un imprimé doit être retiré auprès de l'accueil de l'établissement dans les plus brefs délais (si ce n'est pas déjà fait) pour la demande d'abonnement scolaire réglementé avec subvention.

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

Les parents font une simple demande écrite, en y précisant le nom du ou des professeurs qu'ils désirent rencontrer, ainsi que leurs disponibilités. Cette demande peut être adressée par courrier, par «école directe» ou remise au(x) professeur(s) concerné(s) par l'élève. La réponse sera donnée aux parents soit par courrier ou téléphone, soit par l'élève, soit par «école directe».

LES PHOTOS

Des photos de classe et d'identité seront faites les 17, 18 et 19 septembre et proposées aux familles.

BOURSES COLLEGE

Une circulaire sera distribuée à la rentrée. Selon le barème indiqué, vous pourrez retirer si nécessaire un dossier auprès du Service Comptabilité-Elèves (date limite de dépôt du dossier début octobre).

BOURSES LYCEE

Boursiers venant d'un autre établissement : ils s'adresseront à leur établissement d'origine pour demander le transfert dans l'Etablissement d'accueil.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité au nom de votre enfant vous sera remis dans les premiers jours de la rentrée via Ecole Directe.

Ce document ne vous sera délivré **QU'UNE SEULE FOIS** au cours de l'année. Certains organismes (ex : CAF, Impôts, Sécurité Sociale, etc...) peuvent vous réclamer ce document, il sera disponible sur votre espace Famille toute la durée de l'année scolaire.

NE PAS NOUS REMETTRE

les imprimés des Caisses d'Allocations Familiales ou autres concernant la situation des enfants de + de 16 ans)

HEBERGEMENT

L'école fournit le lit (2 m sur 0,90 m), le matelas. La famille doit fournir : une housse protège-matelas, une paire de draps, un oreiller ou traversin ainsi que son enveloppe, une ou deux couvertures selon les besoins ou une couette et un couvre-lit.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Pour des raisons d'hygiène et de confort, la tenue de sport est obligatoire et doit tenir compte des conditions météorologiques (pluie, froid).

TOUS les élèves doivent se présenter à l'enseignant au début de chaque cours. En cas de dispense, l'élève doit présenter un justificatif.

LES BULLETINS

Nous avons pris la décision de transmettre l'ensemble des bulletins de nos élèves par le biais d'Ecole Directe. (ECOLE DIRECTE - Espace Famille - les documents à télécharger - notes).

OPTION THEATRE LYCEE

Les élèves ayant choisi l'option THEATRE en première et terminale devront fournir une photo d'identité à leur professeur. Le coût de cette option, pour l'année, est de 130,00 € (correspondant au prix des spectacles qui seront vus au Quartz durant l'année).

En seconde, les élèves qui suivent l'enseignement d'exploration verront plusieurs spectacles au Quartz ; coût : 60,00 €.